

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



NEWSLETTER

N° 4 - Avril 2019

Editorial

La concertation publique sur le réaménagement de Nantes-Atlantique aura lieu du 1er juin au 31 juillet. C'est un rendez-vous déterminant pour l'avenir de notre région après le traumatisme qu'a représenté le conflit autour du transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Quelle que soit son opinion sur ce dossier et sur la décision du gouvernement, il est essentiel pour notre région de tourner la page et de se projeter vers l'avenir.



Dans la lignée de notre contribution sur Cordemais en Décembre ou sur le Grand Débat en mars, le CESER s'inscrit dans l'actualité et se met en mouvement afin d'être en mesure de répondre à des échéances de court terme ; lui qui de par la nature de ses travaux travaille sur le temps long. Le bureau du CESER a en effet décidé lundi 1er avril de préparer une contribution qui sera mise au vote lors de la session plénière du 18 juin. Un groupe de travail composé de 3 représentants pour chaque commission préservant un équilibre des différents collèges se réunira dès le 9 avril pour préparer la contribution du CESER.

Je sais que cette contribution est attendue car elle sera le reflet des attentes de la société civile organisée que nous représentons ; le reflet d'un équilibre entre les enjeux économiques, environnementaux et d'aménagement du territoire... Cette contribution doit préparer l'avenir de notre Région en lien avec celle sur le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et le projet Ma Région 2050 qui seront votés également lors de la session plénière de juin.

Jacques BODREAU, Président du CESER

A la Une...

[Adoption de l'avis sur la Décision Modificative budgétaire N°1 - 2019 de la Région](#)

Le CESER a voté à la majorité l'avis sur la DM N°1, le 19 mars dernier. Cette première décision modificative pour 2019 porte sur des ajustements sans modification des crédits de paiement annuels et des équilibres budgétaires du Budget Primitif. Dans cet avis, le

CESER s'interroge sur l'ambition du contrat d'avenir signé le 8 février dernier, au regard de l'engagement financier de l'État et sur sa capacité à répondre aux enjeux du territoire et aux urgences économiques, sociales et environnementales.

[Lire l'avis sur la DM1](#)



[Faire Nation et agir dans les territoires](#)

Le CESER des Pays de la Loire sous l'égide de CESER de France s'est mobilisé pour faire remonter les attentes de la société civile organisée à l'occasion du Grand Débat National. Une contribution comprenant 29 propositions concrètes de portée nationale et concernant les territoires, mais aussi parfois propres aux spécificités des Pays de la Loire, a été présentée au Premier Ministre, le 12 mars dernier.

[Lire la contribution du CESER](#)

[Lire la synthèse](#)

[Lire les contributions des organisations membres du CESER](#)

[Lire la contribution du CESE](#)

© : Conseil de développement de Nantes Métropole

Focus sur les commissions...

[Démographie : préparer les mutations à horizon 2050](#)

En 2013, la région comptait 3,66 millions d'habitants et selon l'INSEE la population atteindrait 4,5 millions en 2050. Une projection qui mobilise le CESER à travers une étude prospective axée sur les évolutions démographiques (augmentation de la population, vieillissement, migrations, mobilités...). L'objectif des travaux est d'examiner les conséquences de cette progression sur les trois piliers du développement durable : économique, social, environnemental. L'étude contribuera à nourrir la réflexion de la Région sur l'anticipation et l'adaptation de ses politiques publiques dans un contexte de mutations.

[Voir la vidéo de P. Seguin, Directeur régional INSEE Pays de la Loire](#)



© Region Pays de la Loire / Ouest Médias

[Etudes sur l'énergie : poursuite des auditions](#)

Comment atteindre les objectifs de la transition énergétique, à court, moyen et long terme, tout en



répondant aux besoins des populations et des entreprises en Pays de la Loire ? Un questionnaire auquel cherche à répondre le CESER en menant de nombreuses auditions auprès des acteurs de la filière énergie en Pays de la Loire.

Voir la vidéo d'Alain Lebœuf,
Président du SYDEV

Le SRADDET et Ma Région 2050

Le CESER a été saisi par la Présidente de la Région pour contribuer à l'élaboration du SRADDET et à la démarche prospective Ma Région 2050. La saisine porte sur la réalisation d'une synthèse de l'ensemble des travaux récents produits par le CESER qui ont du sens par rapport à la commande passée, le recensement des principales démarches prospectives réalisées par les Régions, et une proposition de méthodes innovantes d'intelligence collective. Parallèlement au SRADDET, la Région a décidé d'aller plus loin que l'obligation légale, en menant une démarche prospective « Ma Région 2050 ». L'enjeu de ce dispositif est de se projeter à long terme en prenant en compte l'ensemble des dimensions et des particularités des territoires.



Lancement d'une Lettre d'information trimestrielle

Le CESER vous donne rendez-vous chaque trimestre pour découvrir l'actualité et la vie de l'assemblée.

Au sommaire de ce 1er numéro : Le Grand Débat national, le SRADDET/ Ma Région 2050, l'accès à la formation professionnelle, Quel avenir pour la centrale de Cordemais ?

Lire la Lettre
d'information

A suivre ...

Prochaines auditions du CESER

3 avril : audition du responsable territoires du Syndicat des énergies renouvelables (SER), dans le cadre de l'étude sur l'énergie en Pays de la Loire.

8 avril : déplacement du CESER pour rencontrer la société Scania Production à Angers, dans le cadre de l'étude « Quelle stratégie en Région des Pays de la Loire pour faire face aux nouveaux enjeux de l'industrie ? »

24 avril : déplacement du CESER pour rencontrer l'Université du Mans, dans le cadre de l'étude « Quelle stratégie en Région des Pays de la Loire pour faire face aux nouveaux enjeux de l'industrie ? »

24 avril : audition du Pays du Mans et de Syndicat Mixte Lila Presqu'île, dans le cadre de la contribution au schéma régional de la mobilité.

24 avril : audition de Laurent Gérard, Vice-président de la commission « Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement » de la Région des Pays de la Loire, dans le cadre de l'étude sur l'énergie en Pays de la Loire.

25 avril : auditions dans le cadre de la contribution « La gouvernance du sport en Pays de la Loire », de :

- Gérard Baudry, Directeur du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) des Pays de la Loire ;
 - Thierry Peridy, Directeur régional et départemental de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) ;
 - Vincent Saulnier, Vice-président du Conseil départemental de Mayenne, Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier en charge de la Jeunesse et des Sports
- 29 avril** : déplacement du CESER pour rencontrer la société AIRBUS, dans le cadre de l'étude « Quelle stratégie en Région des Pays de la Loire pour faire face aux nouveaux enjeux de l'industrie ? »

Evènements régionaux

Du 1er au 7 avril :

Journées Européennes des Métiers d'Art en Pays de la Loire

<https://www.journeesdesmetiersdart.fr/>

<https://www.paysdelaloire-metiersdart.com/>

27 et 28 avril 2019 :

Mans'Art <http://www.lesjourneesmansart.com/>

5 avril :

Les journées de l'ARS de l'innovation en santé – CCI de Nantes <https://www.sraesensoriel.fr/les-journees-de-lars-de-linnovation-en-sante>

A propos du CESER des Pays de la Loire

Le CESER est issu de la loi de 1972 portant création des Régions. Le CESER est l'assemblée consultative de la Région des Pays de la Loire et instance unique dans le paysage institutionnel. Il est constitué de 120 conseillères et conseillers issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien. Ils représentent la société civile organisée. L'assemblée, outre les rapports budgétaires, apporte par son analyse, ses préconisations et sa vision prospective, des avis et des contributions de la société civile, à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires. Le CESER travaille en amont des décisions politiques, et depuis la loi NOTRe, contribue à l'évaluation et au suivi des politiques publiques.

CESER des Pays de la Loire

1 rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9

Tél : 02 28 20 55 80

ceser@paysdelaloire.fr

www.ceser.paysdelaloire.fr

[@ceserPDL](#)

You Tube CESER Pays de la Loire <http://bit.ly/2STrPuh>

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)